

Histoire contemporaine du monde arabe

M. Henry LAURENS, professeur

Le cours de cette année a porté sur la question de Palestine prise dans sa globalité. Le sujet traité a été la période cruciale allant du vote du plan de partage le 29 novembre 1947 à la fin du mandat britannique le 14 mai 1948. L'interprétation traditionnelle de ces événements les définit de façon quasi-juridique comme étant soit une déclaration de guerre unilatérale et non provoquée de la part des Arabes ou la poursuite et la concrétisation de l'agression sioniste commencée pour le moins par la déclaration Balfour du 2 novembre 1917. Le point commun de ces récits part du présupposé d'une connaissance parfaite de la part des acteurs des conséquences de leurs actions, postulat indispensable pour une vue judiciaire de l'histoire. Or ce qui domine des dernières semaines de 1947 est bien la confusion des esprits et des situations.

Ainsi personne ne veut croire que les Britanniques sont sérieux quand ils annoncent leur volonté de quitter la Palestine sans transfert des compétences à quiconque. Du coup, tous les acteurs les soupçonnent d'arrière-pensées voire de complots. La politique américaine est complètement chaotique, prise entre des impératifs contradictoires de politiques intérieure et extérieure à un moment où la guerre froide prend son ampleur. L'Union soviétique joue une politique d'aggravation de la situation en apportant un soutien total au mouvement sioniste afin d'attiser les tensions entre Anglais et Américains et affaiblir le dispositif occidental au Moyen-Orient. Les États arabes, qui sont des acteurs relativement faibles sur le plan international, sont terriblement divisés et la politique de « Grande Syrie » menée par la roi Abdallah de Jordanie est leur préoccupation majeure, d'où une perception de la question de Palestine dominée par la volonté de s'opposer aux ambitions de Abdallah. De fait, ce dernier a engagé des négociations secrètes avec les responsables sionistes pour un partage à l'amiable de la Palestine. Les Arabes de Palestine ont la conviction, assez justifiée, que s'ils dépendent de l'aide des États arabes pour résister aux projets sionistes, ces derniers ont des convoitises sur leurs territoires. Ainsi le Mufti de Jérusalem est

conduit à avoir une action y compris militaire largement indépendante de celle de la Ligue des États arabes.

Le vote du 29 novembre 1947 est une victoire historique pour le sionisme qui y trouve la reconnaissance internationale de l'État juif, mais l'avenir reste rempli d'inconnues. L'attitude de la puissance mandataire, qui refuse d'appliquer sur le terrain la résolution, constitue la préoccupation la plus immédiate. L'ancienne protectrice est maintenant considérée comme une ennemie, capable de toutes les vilénies. Son attitude est jugée particulièrement favorable aux Arabes et on la soupçonne de vouloir tramer des complots contre le futur État juif. Depuis le début des attaques juives contre l'armée et l'administration britanniques, la confiance n'existe plus entre les parties. En dépit d'une répression particulièrement modérée par rapport aux traitements infligés aux Arabes de Palestine lors de la révolte de 1937-1939, les Britanniques sont ouvertement traités de « dignes successeurs des Nazis » dans leur haine des Juifs. On transpose contre eux et bientôt contre les Arabes de Palestine, la colère et la haine engendrée par la terrible persécution nazie. Ernest Bevin est ainsi traité de nouvel Hitler. Il faut aussi ajouter que bien des responsables britanniques voient aussi dans les nationalistes juifs une résurgence du fascisme européen. L'ombre du tout récent conflit mondial pèse ainsi sur les acteurs. La tension entre Britanniques et sionistes est aussi maintenue par la poursuite des attentats des dissidents de l'Irgoun et du Stern contre la présence britannique. De leur côté, les Britanniques interdisent toujours l'immigration juive et retiennent plusieurs milliers de réfugiés dans des camps d'internement à Chypre.

De surcroît, le Stern et l'Irgoun rejettent le compromis territorial proposé par l'assemblée générale des Nations unies, un nouveau « Munich ». Les deux organisations veulent l'intégralité de la terre d'Israël (*Eretz Israël*) qui comprend selon elles toute la Palestine mandataire et la Transjordanie. Ce n'est pas un vote mais l'usage des armes qui établira l'État juif. Comme les autres sionistes, les dissidents ne reconnaissent pas l'existence d'une légitimité arabe en Palestine. À l'instar des autres expériences coloniales de peuplement, les indigènes constituent un élément du décor mais non des partenaires. Ils sont des « habitants » mais non un peuple doué de droits. La solution habituellement retenue est de les considérer comme une fraction d'un peuple plus large, le peuple arabe, très bien pourvu en territoires et pour qui donc la perte de la Palestine ne constituera qu'un désagrément minime.

En dépit d'un énorme travail de renseignements des services dépendants de l'Agence juive qui donne un descriptif villages par villages de qui est qui dans la population arabe et une connaissance opérationnelle des multiples clivages de cette société, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Palestine, la perception fondamentale des Arabes de la part des sionistes reste celle d'une masse indistincte et hostile. Dès le début du siècle, les immigrants sionistes sont venus avec la volonté « de ne plus subir », c'est-à-dire d'accéder à l'usage légitime de la force. Les premiers heurts avec la population arabe ont été vécus comme une

résurgence des pogroms de l'Empire russe, encore plus inacceptables puisque l'on était sur la terre des ancêtres. L'extermination des Juifs d'Europe n'a pu qu'exacerber cette perception, mais dès la révolte palestinienne de 1937-1939, l'usage de la force a été généralisé.

La gauche travailliste, majoritaire en Palestine mandataire en particulier dans les établissements agricoles collectivistes ou coopératifs, a voulu donner une éducation « morale » à la nouvelle génération née en Palestine. L'éthique recherchée s'inscrivait dans la démarche nationale d'où le problème de la violence arabe. Au début de la révolte arabe, l'Agence juive a préconisé une politique de « retenue » fondée sur la perception des rapports de force et de la nécessité de maintenir une coopération étroite avec les Britanniques. Aussi quand ces derniers les ont fait participer aux actions de contre-insurrection sous forme de constitution de commandos chargés d'assassiner les chefs supposés des bandes arabes villageoises et d'exercer de façon plus générale des représailles contre les villages soutenant les révoltés, la définition préalable de la culpabilité permettait de légitimer les actes commis. En cela, les socialistes se différenciaient des dissidents pour qui tous les Arabes étaient coupables des actes commis contre les Juifs ce qui justifiaient pour eux les attentats indiscriminés commis contre la population civile.

En 1947, la même différence doctrinale existe. La Haganah a ainsi défini une politique de « défense agressive » qui implique l'usage de représailles massives et immédiates contre les auteurs et leurs proches d'actes de violences contre les Juifs. Ces représailles auraient une forte valeur dissuasive et donc permettraient de maintenir des relations pacifiques avec la population arabe. Chez les dissidents, les Britanniques sont considérés comme l'ennemi prioritaire et pour le groupe Stern des relations pacifiques peuvent être maintenus avec les Arabes dont le futur statut politique n'est pas défini. Il est vrai que leur programme territorial (la Palestine plus la Transjordanie) donne au futur État juif une population arabe de l'ordre de deux millions de personnes soit deux fois et demi la taille de la population juive...

Même en ne prenant en compte que le futur État juif défini par le plan de partage, la « question arabe » demeure. Pour une population juive de 498 000 personnes, il comprend une population arabe dite sédentaire de 407 000 personnes auxquels il faut ajouter 105 000 bédouins essentiellement dans le Néguev. Autrement dit, la majorité de la population du futur État sera arabe. Certes on peut espérer un afflux rapide d'immigrants composés de personnes déplacées d'Europe, mais les tendances lourdes de la démographie feront qu'à un assez court terme, la majorité reviendra de nouveau aux Arabes. De surcroît, la très grande majorité de la propriété privée des terres est arabe et même si le domaine public est consacré essentiellement aux nouveaux arrivants, ce domaine public est en général peu favorable à l'agriculture.

Le pari des auteurs du plan de partage avait été, par un savant découpage du territoire mandataire, surnommé ironiquement « portrait à la Picasso », de rendre interdépendants Juifs et Arabes, ne serait-ce que pour les communications. Les habitants des nouveaux États se voyaient garantis la plénitude de l'égalité des droits et spécifiquement aucune expropriation ne pourrait avoir lieu sauf cas d'utilité publique. Cela ne concernait que les Arabes de l'État juif, puisqu'il n'y avait que peu de Juifs (10 000) dans l'État arabe. Reprenant de fait l'ancien statut des minorités datant de la SDN, le plan faisait de l'Assemblée générale des Nations Unies la garante du respect des droits de chacune des communautés. Une procédure d'arbitrage avec recours à la Cour Internationale de Justice était prévue et tout membre des Nations Unies pouvait saisir l'Assemblée générale sur les violations ou risques de violations de ces droits. Enfin la constitution de Jérusalem et de ses environs en « corpus separatum » privait les deux nationalismes du principal référent identitaire de leurs projets politiques.

Ce plan de partage a pour principal défaut de présupposer une entente préalable des parties présentes, mais si cette entente avait existé, on n'aurait justement pas eu besoin d'un plan de partage... C'est ce que les Britanniques avaient compris et que les autres ne voulaient pas entendre.

Depuis le début du sionisme, la « question cachée » avait été celle du sort de la population arabe dans l'État juif. On avait d'abord affirmé qu'il n'y aurait pas de problèmes puisqu'il y avait suffisamment de places pour les deux populations. Puis on s'était rendu compte que par rapport aux ressources foncières du pays, justement il n'y avait pas suffisamment d'espace. Dès lors, un certain nombre de responsables sionistes avaient discrètement énoncé la nécessité d'un « transfert » de la population arabe hors de l'État juif. On ne pouvait le dire publiquement et on multipliait les euphémismes pour désigner ce qui serait en fait une expulsion. On parlait ainsi d'une « opération à l'amiable » dans l'intérêt de tous et de telles actions étaient définies comme indispensables dans le cadre des grands projets de mise en valeur du pays, en particulier en matière hydraulique. On conservait sa moralité en assurant que les Arabes n'avaient pas d'identité particulière et qu'en conséquence ils ne souffriraient pas beaucoup en se trouvant déplacés éventuellement à des centaines de kilomètres de leurs lieux de vie.

Si l'idée de transfert était bien présente dans les esprits, rien dans l'immédiat n'était prévu dans ce sens. La priorité avait été donnée aux urgences du moment, c'est-à-dire la confrontation violente avec les Britanniques, la lutte diplomatique sur le plan international et la constitution d'une force armée conséquente apte à faire face aux dangers à venir. Si des contacts politiques avaient été maintenus jusqu'au bout avec des responsables politiques des pays arabes avoisinants, il n'y avait plus depuis longtemps de rapports avec des représentants politiques arabes palestiniens. On n'avait rien à leur proposer de concret et d'attrayant et dans ce domaine on s'en tenait à de nobles proclamations de principes juridiques et moraux sans chercher à en donner une quelconque application concrète.

La seule façon de faire face aux risques de violences arabes est l'usage de la force à qui l'on attribue des vertus dissuasives, donc morales. La doctrine, déjà appliquée depuis l'été 1947, est de frapper immédiatement et chez lui tout auteur d'attaques contre des Juifs, ce qui implique des pertes humaines que l'on définirait aujourd'hui comme collatérales.

Le moment crucial est décembre 1947 avec une généralisation progressive de la violence à l'ensemble du pays. Il ne semble pas que les premiers heurts aient été prémédités. Le déchaînement de la violence a été avant tout un mouvement spontané, rapidement alimenté par un jeu de représailles et de contre-représailles des parties qui ont ainsi élargi le champ du conflit. En dépit de leurs fortes présences sur le terrain, les Britanniques ont été incapables de contrôler la situation. La colère devant le partage a été le premier moteur de l'action arabe ensuite avivée par les représailles juives qui loin d'être dissuasives ont au contraire multiplié les foyers de violence. Outre le sentiment de lutter pour sa survie et d'arriver à l'existence nationale chez les forces juives, l'hostilité largement ressentie de l'armée et de la police britanniques due à trois ans d'attentats sionistes a renforcé la conviction d'être seul au monde et d'être acculé à se battre. On s'illusionne sur les résultats pacificateurs de ces actes qui ont aussi le mérite de remonter le moral de la population durant ces temps difficiles.

Le Foyer national juif n'est qu'un archipel, plus ou moins dense, de lieux dans un environnement globalement arabe. Sa grande vulnérabilité réside dans sa dépendance étroite envers les voies de communication qui passent par des agglomérations arabes de tailles diverses. Ces dernières se ferment à la circulation juive qui a pris la forme de convois. Le souci est tout autant défensif, se protéger des attaques juives, qu'offensives, interdire le passage. On entre ainsi dans le cycle infernal des représailles et des contre-représailles. Les villages arabes à proximité de Tel-Aviv et de Haïfa sont particulièrement visés par les attaques de commandos. Il en est de même pour la circulation arabe à proximité des positions juives. La route vitale entre Tel-Aviv-Jaffa et Jérusalem devient le lieu d'affrontements quotidiens. Quelques villages arabes passent avec les colonies juives voisines des accords de non-agression, mais cela ne dépasse pas le cadre local et les interventions venues de l'extérieur et des deux côtés suffisent à les remettre en cause.

De façon générale, la défense statique des colonies agricoles juives conçues avec des systèmes de fortification depuis les années 1930 tient parfaitement, ce qui renforce la conviction de refuser toute évacuation, même des implantations les plus isolées. En revanche celui qui est en mouvement devient vulnérable aux embuscades tendues par l'autre partie. Chacun réussit à conserver son territoire urbain et rural, mais l'extension de l'insécurité et la diffusion de la violence accélèrent le départ de membres des classes moyennes arabes, surtout des femmes et des enfants. Ce début d'exode prend parfois un aspect de quasi-panique.

Les militaires britanniques se retrouvent ainsi dans un milieu de plus en plus hostile. Ils sont régulièrement attaqués par des Juifs ou par des Arabes qui cherchent à s'emparer de leurs armements. Les uns et les autres utilisent aussi des uniformes britanniques pour leurs opérations d'infiltration en territoires ennemis, ce qui leur vaut l'inimitié de la population du secteur concerné et une méfiance généralisée. Il en est de même quand ils tentent de rétablir l'ordre en particulier sur les voies de communication. Ils apparaissent alors au service de l'ennemi. La dégradation du moral se traduit par l'importance des divers trafics en faveur de l'un ou de l'autre camp.

Dans ce contexte général, Jérusalem apparaît comme le lieu exemplaire des violences alors que la ville sainte reste encore la capitale du mandat britannique. Les violences ont rapidement conduit à une séparation des populations. Dans les quartiers de peuplement mixtes, Juifs et Arabes ont tenté d'imposer leur domination, ce qui conduit à l'exode des éléments les plus faibles alors que les Britanniques tentent désespérément de maintenir un semblant d'ordre.

La dégradation de la situation sur le terrain influe sur le contexte diplomatique. Le Département d'État obtient une remise en cause du plan de partage et oriente la politique américaine vers la mise sous tutelle de la Palestine par l'ONU, non sans de vifs heurts à l'intérieur du système dirigeant des États-Unis. Pendant ce temps, Londres donne une approbation discrète aux ambitions jordaniennes. Un nouvel acteur apparaît sur le terrain, le Comité International de la Croix-Rouge désireux de faire de la Palestine le banc d'essai d'un nouveau droit humanitaire tirant les leçons des atrocités de la seconde guerre mondiale.

Les revers enregistrés par les sionistes dans la seconde quinzaine de mars 1947 accentuent leurs inquiétudes créées par l'apparent « lâchage » américain et les complots supposés des Britanniques. Ils décident de passer à la solution de force rendue possible par les progrès de l'évacuation des troupes britanniques. C'est le fameux plan D ou Dalet.

Le risque d'annihilation ressenti profondément s'accompagne d'une vision d'une guerre totale destinée non seulement à sauver la population juive (qui en soi représente le futur de l'ensemble du peuple juif), mais aussi à briser la volonté arabe, aussi bien celle des Arabes palestiniens que celle des États arabes voisins. En prenant en compte le risque de l'intervention des armées régulières arabes et le complot maléfique britannique, il faut donc passer de la défensive à l'offensive et à agir de façon préventive dans l'ensemble de l'espace mandataire. Si l'activisme est le trait d'union entre tous les responsables, la différence passe entre ceux qui veulent réaliser la conquête de toute la Palestine mandataire immédiatement et ceux qui comme Ben Gourion envisagent une progression par étapes en fonction des rapports de forces et de la consolidation du progrès précédent.

En avril 1948, les forces juives prennent l'offensive sur la route de Jérusalem, dans les régions côtières et en Galilée dans le secteur du lac de Tibériade. Si

les Arabes réussissent à tenir dans le secteur de Jérusalem, dans les autres régions attaquées c'est l'effondrement qui entraîne l'exode de plusieurs centaines de milliers de réfugiés. Les États arabes qui jusque-là ne voulaient qu'apporter une aide logistique aux combattants en Palestine sont dès lors forcés d'envoyer leurs armées régulières. Le 15 mai sera donc la fin du Mandat, la proclamation de l'État d'Israël et le début de la première guerre israélo-arabe.

SÉMINAIRE

Le séminaire de cette année a porté sur les mémoires d'Akram al-Hawrani, homme politique syrien récemment décédé. Ce monument de 3 500 pages constitue une source de première importance sur l'histoire de la Syrie et du Proche-Orient contemporain. La séquence analysée part du début de l'année 1947 jusqu'à 1950. Elle permet de voir dans quel contexte la Syrie va s'engager dans le conflit israélo-arabe. L'auteur est extrêmement critique sur la conduite du gouvernement syrien qui ne fait rien pour préparer le pays au conflit. Lui-même est un ardent partisan de la cause arabe palestinienne et lève un contingent de volontaires dans sa région de Hama et part participer aux combats en Palestine dans le cadre de l'armée de secours arabe qui entre en Galilée au début de 1948. Son témoignage permet de voir de l'intérieur les combats dans cette région jusqu'au printemps 1948, moment du retour du mémorialiste à Damas.

L'année 1948 est consacrée à la crise politique croissante en Syrie qui met en cause le régime du président Quwwatli et qui va déboucher sur une cascade de coups d'État en 1949.

Outre le dégageant de la richesse documentaire de ce texte, l'analyse a porté sur la genèse de la culture arabe politique contemporaine du Proche-Orient et les conditions dans lesquelles le système parlementaire a été progressivement abandonné. Le grand mérite de ces mémoires est de réunir un grand nombre de textes contemporains et de restituer avec précision l'atmosphère spécifique de chaque moment, permettant ainsi une compréhension fine des événements en cours. Le personnage est un homme politique populiste au discours socialiste et nationaliste arabe, mais réellement attaché au régime parlementaire, d'où le paradoxe d'un discours radical dans le sens de la réforme sociale voulant s'inscrire dans un cadre politiquement libéral, situation rare dans une région du monde où le volontarisme réformateur s'est généralement accompagné du refus des libertés publiques.

La réflexion politique du personnage permet de bien cerner l'alliance entre les jeunes intellectuels radicaux et la paysannerie qui sera la caractéristique de cette génération du nationalisme arabe à vocation révolutionnaire.

La forme du séminaire a permis un dialogue nourri avec l'assistance qui a soif de connaissances sur un sujet sur lequel elle a peu de connaissances préalables.

ACTIVITÉS

La première partie de l'année a été consacrée à l'installation au Collège de France et à la préparation de la leçon inaugurale du mois de mars. Quatre livres ont été publiés dans cette période, le premier consacré à l'histoire immédiate du Moyen-Orient, les trois autres étant la réunion d'articles révisés et éventuellement mis à jour. La mise au point du texte définitif et la correction des épreuves a été une lourde charge. Les livres en question sont :

L'Orient arabe à l'heure américaine, Paris, Armand Colin, 2004, 304 p.

Orientales I, Autour de l'expédition d'Égypte, CNRS-Éditions, 2004, 308 p.

Orientales II, La III^e République et l'Islam, CNRS-Éditions, 2004, 376 p.

Orientales III, Parcours et situations, CNRS-Éditions, 2004, 360 p.

Les principaux événements scientifiques concernés directement par la chaire ont été :

Colloque Sylvain Lévi HESS, octobre 2003 (communication sur Sylvain Lévi, la Palestine et les États-Unis).

Journée d'études sur photographie et histoire, Beyrouth, octobre 2003, organisé par l'Institut Français du Proche-Orient (communication sur l'album de photographies du journal comme expression de la France impériale).

Salon du livre francophone de Beyrouth, plusieurs conférences et présentations de livres, novembre 2003.

Journée franco-allemande à Beyrouth, janvier 2004, Orientalisme comparé France-Allemagne (communication sur l'histoire de l'orientalisme français).

Colloque sur le dialogue Europe Islam Beyrouth, février 2004 (communication sur l'Europe et la Palestine).

Série de conférences en Égypte, février 2004, en Tunisie, mai 2004 (thèmes évoqués, la question de Palestine, la politique américaine au Moyen-Orient, la feuille de route, l'écriture de l'histoire contemporaine).

Présidence d'une séance du colloque sur les Mille et une Nuits, Collège de France, mai 2004.

Colloque Empire et États multinationaux en Méditerranée : la frontière entre risque et protection, Le Caire, IFAO, juin 2004 (communication sur la guerre des frontières entre Israël et ses voisins arabes).

PARTICIPATION À DES JURYS DE THÈSE

Paris IV : septembre 2004

Université de Provence : décembre 2003

Genève : Institut des Hautes Études Internationales : janvier 2004

Florence, Institut Européen : mai 2004